

Du 6 Juillet au 31 Août

Dangé-Saint-Romain

Aux Portes Du Poitou

ÉTÉ 2026



PROJET PÉDAGOGIQUE

SOMMAIRE

1. L'ORGANISATEUR	3
2. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES	4
3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET SON FONCTIONNEMENT	5
a. CAPACITÉ D'ACCUEIL ET JOURNÉE TYPE	5
b. LA STRUCTURE	8
c. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	12
d. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	13
e. LE HANDICAP	14
f. LES RÈGLES DE VIE	14
g. LE TRANSPORT	14
h. LA COMMUNICATION	15
i. LES PARTENAIRES	15
4. ÉVALUATION ET FORMATION	15

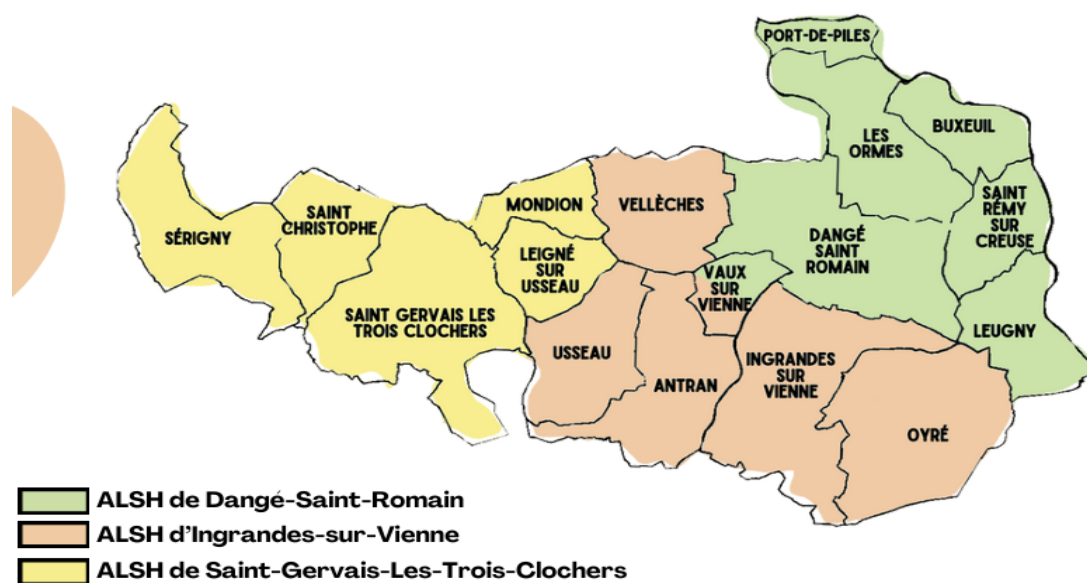
1. L'ORGANISATEUR

La commune de Dangé-Saint-Romain est située au nord du département de la Vienne, à la limite de l'Indre et Loire.

De fin 2012 à fin 2016, elle a fait partie de la Communauté de Communes "Les Portes du Poitou" qui comprenait 17 communes rurales et périurbaines.

Depuis le 01 janvier 2017, la commune de Dangé St Romain a intégré la Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut. Suite à la non-reprise par la CAPC de la compétence enfance-jeunesse - Alsh, elle a accepté, par délibération du 20/10/2016, d'exercer cette compétence pour les communes de l'ex-territoire des Portes du Poitou.

Elle comprend les communes de : ANTRAN, BUXEUIL, DANGÉ-SAINT-ROMAIN, INGRANDES-SUR-VIENNE, LEIGNÉ-SUR-USSEAU, LES ORMES, LEUGNY, MONDION, OYRE, PORT DE PILES, SAINT CHRISTOPHE, SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS, SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE, USSEAU, SÉRIGNY, VAUX-SUR-VIENNE, et VELLÈCHES.



De plus, nous intégrons les communes du SIVOS de Saint-Gervais les Trois Clochers. Ce Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire est le groupement de quatre communes : Saint-Gervais, Saint-Christophe, Sérigny et Sossay pour le fonctionnement de l'école Primaire François Rabelais (école maternelle et élémentaire) ainsi que les services périscolaires (restaurant scolaire, accueil périscolaire, garderie et transport scolaire).



La commune de Dangé-Saint-Romain exerce de plein droit la compétence Enfance Jeunesse, en lien avec un comité de pilotage intercommunal dans les domaines suivants :

oOrganisation et gestion d'accueil et d'animations pour les enfants de 3 à 18 ans :

- o Des accueils extrascolaires durant les vacances scolaires
- o Des accueils périscolaires les mercredis et vendredis

oSoutien aux associations, en particulier à l'Association des Jeunes d'Ici (AJI) dans le cadre d'un conventionnement avec le comité de pilotage.

2. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

Le projet éducatif:

Consciente de l'importance de la place des jeunes dans la vie locale, la commune a mis en place un comité de pilotage composé de référents des communes de l'ex-communauté de communes.

En concertation avec les acteurs jeunesse, elle a élaboré un nouveau projet éducatif et y a édicté les intentions éducatives qu'elle souhaite voir développer sur son territoire. Le Projet Éducatif repose ainsi sur 7 grands principes :

- Développer l'autonomie des enfants et des jeunes dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque âge.
- Favoriser la tolérance, la solidarité, l'expression et développer le respect de soi et des autres.
- Favoriser les échanges intergénérationnels.
- Rendre l'Enfant et/ou l'Adolescent citoyen par l'apprentissage, l'expérimentation.
- Favoriser et accompagner l'accès au plus grand nombre aux activités culturelles, physiques et de loisirs.
- Permettre à l'Enfant d'être au cœur du projet (besoin, rythme, envie ...).
- Découvrir et utiliser les ressources du territoire en favorisant sa découverte.

Le Projet Éducatif s'inscrit dans une phase de développement autour de 3 axes :

- Offrir des accueils accessibles à tous avec une politique tarifaire adaptée.
- Accueillir les enfants de 3 à 18 ans,
- Être au plus proche de la population par la mise en place de transport.

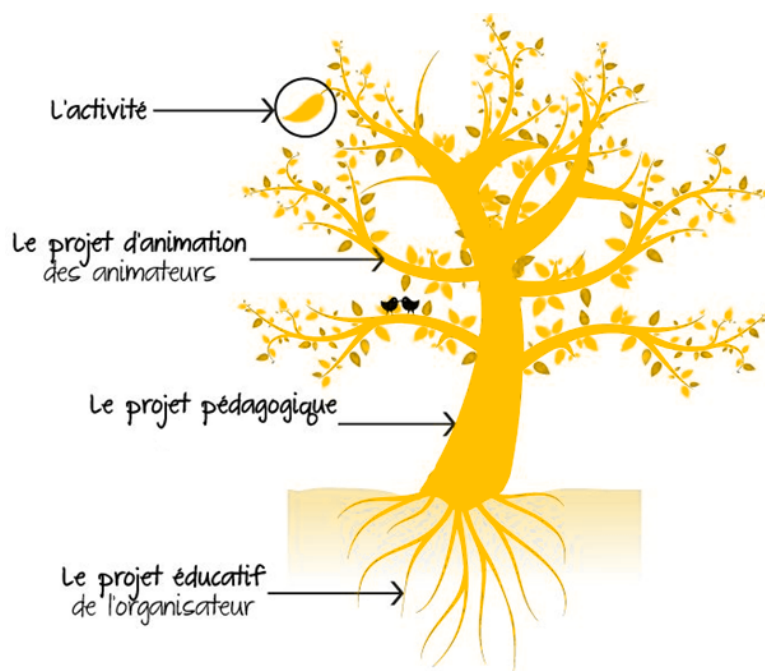
Le projet pédagogique:

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sous conditions de fonctionnement de l'accueil de loisirs et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Le projet pédagogique décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif. Il traduit l'engagement d'une équipe dans un temps et un cadre donné. Il annonce la manière dont on souhaite accueillir l'enfant et le jeune.

Il est rédigé par le Directeur en concertation avec les animateurs. Il précise les objectifs du séjour et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet sera spécifique à un séjour donné, à une période donnée à une équipe donnée.



3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DE SON FONCTIONNEMENT

a. CAPACITÉ D'ACCUEIL ET JOURNÉE TYPE

L'accueil de loisirs de Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers se situe au 9 rue Aramis LEGRAND. Afin d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans, la commune de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers met à disposition des locaux partagés avec l'équipe enseignante de l'école maternelle.

Sa capacité d'accueil est limitée à 12 enfants de 3 à 5 ans et jusqu'à 68 enfants de 6 à 11 ans suivant le nombre d'animateurs présents. L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi de 7h00 à 19h00 et toutes les vacances scolaires.

Les familles inscrivent les enfants préalablement via un lien google Forms sur le site de la mairie. Durant les vacances scolaires, les enfants sont inscrits à la journée sauf exception (RDV ou accueil des plus petits qui commencent juste leur temps de collectivité et/ou les enfants en situation de handicap).

Une thématique est définie pour tout l'été. Durant les 6 semaines, du 6 juillet au 14 août 2026, ce sera "Les Cultures du Monde". Différentes sorties extérieures et intervenants sont proposées sur réservation et majoration pour certaines. Les programmes sont déterminés en lien avec les objectifs pédagogiques. Pour les 2 dernières semaines d'Août, du 17 au 28, un accueil est prévu dans les anciennes classes de CP de l'école Primaire en raison du déménagement de cette classe dans d'autres locaux de 8h à 9h et de 17h à 18h. Durant la journée, les enfants seront en péricentre à l'ALSH d'INGRANDES SUR VIENNE. 2 animateurs par semaine feront la navette et l'animation. Après travaux, cet endroit devrait devenir notre accueil permanent (sept 2027). Pour le Lundi 31 Août, nous accueillons les enfants au Gymnase de St Gervais après dérogation de 8h à 18h et nous avons accès à la piscine l'après-midi.

Nous accueillons les enfants en 3 groupes: 3-5 ans (petite section à grande section maternelle) et 6-7 ans et les 8-11 ans (CP au CM2). Chaque animateur présente une activité différente afin de laisser le choix aux enfants de se diriger vers celle qu'il préfère. Cela permet également de réguler le groupe et de faciliter l'organisation de l'activité. Les animations proposées sont adaptées aux rythmes et aux besoins de chaque enfant.

Les parents peuvent déposer leurs enfants de 7h à 9h30. De 9h30 à 17h, chaque enfant retrouve son groupe et participe aux activités.

Ensuite vient le temps du déjeuner au réfectoire de l'école primaire avec 3 tables supplémentaires et leurs chaises adaptées aux enfants de 3 à 5 ans. Durant les vacances scolaires, les animateurs mangent avec les enfants de leur groupe. On essaie 1 à 2 fois par semaine de réunir tous les animateurs ensemble. Cela leur permet de communiquer ensemble tout en aidant et surveillant les enfants, de faire un bilan de la semaine...

Le groupe des + petits commencent leur repas à 11h45/11h50. Ils ont besoin de + de calme et de tranquillité. Les + grands arrivent à 12h05/12h10, une fois que l'entrée et le plat chaud sont servis aux 3-5 ans. Nous avons instauré un peu + d'autonomie avec les couverts posés sur un chariot pour les 6/11 ans. Les enfants doivent prendre le leur et s'installer à une table. Pour les 3/4 ans, les couverts sont disposés sur les tables au centre et ils prennent les leurs également et s'assoient.

Une salle adaptée est dédiée à la sieste pour les enfants de 3-5 ans. Celle-ci peut accueillir jusqu'à 12 enfants. Ils sont couchés à 13h30 pour un réveil aux alentours de 15h30 au maximum. Pour ceux qui ne dorment pas, ils sont encadrés par un animateur qui leur propose une activité après 1 petite heure de repos allongée (maximum et si pas de chahut). Une relève de l'animateur de départ se fait à 14h30 avec les enfants qui ne dorment pas.

Après le déjeuner, les enfants ont le choix de rester dans le dojo s'il ne fait pas trop chaud, ou d'aller en récréation dans la cour de l'école maternelle avec trottinettes, vélos, bacs à sable, ballons si la température le permet... En cas de canicule, les salles les + fraîches sont prioritaires pour les accueillir avec des jeux calmes.

De 14h à 14h30, un temps calme est demandé. Il peut être proposé des temps de pause sur tapis de sol, des massages en fil indienne ou par 2, des jeux de société ou des coloriages.

De 14h30 à 16h, de nouvelles activités sont mises en place. Il peut s'agir de la continuité du matin ou d'autres animations (balades aux parcs, jeux collectifs...) sans oublier le rangement.

De 16h à 17h, le goûter est proposé aux enfants sur une table en autonomie. Chacun vient se servir en respectant les quantités désignées et leurs goûts. Ils nous aident également au rangement. Un bilan ludique de la journée est demandé.

À partir de 17h, les parents peuvent venir récupérer leurs enfants pour communiquer avec les animateurs et la direction.

Les animateurs arrivent de manière échelonnée toutes les demi-heures entre 7h et 9h et débauchent de manière échelonnée entre 17h et 19h. Des pauses supplémentaires d'1h30 sont prévues pour les Mineurs (1 seul cet été).

Trois réunions de préparations de l'été ont été faites afin de se connaître, de définir les objectifs, les activités, d'organiser les sorties et les temps forts comme les veillées et les nuitées.

Deux petites réunions supplémentaires ont été organisées pour définir le séjour des 6-11 ans ainsi qu'une réunion avec les familles 10 jours avant le départ du 27 au 31 Juillet. Camp en toiles de tente à Longeville sur Mer avec repas midi pris dans un EHPAD et repas froid le soir sur leur espace au camping.

Journée type vacances :

Accueil du matin	7h - 9h30	Accueil échelonné des enfants - jeux libres animés - présences enfants – transport si besoin
Matin	9h30 - 12h	Activités en salle (extérieures-sportives-rangement...) DOJO 9h30-10h45 pour 3-5 ans + 10h45-12h pour 6-11 ans
Midi	12h - 13h15	Repas partagés entre toutes les tranches d'âges et les animateurs avec décalage de 15 à 20mn au départ
Après Déjeuner	13h15 - 14h30	Temps extérieur ou dojo - Temps calme

Après-midi	14h30 - 16h	Activités - Rangement
Goûter	16h15 - 17h	Préparation du goûter tous ensemble ou en groupe en fonction du planning - bilan de journée et axes d'amélioration
Accueil du soir	17h00 - 19h00	Retour aux parents - transport si besoin - jeux libres animés

b. LA STRUCTURE

Durant l'été, certains espaces prédéfinis seront transformés pour adapter les lieux aux besoins de l'ALSH.

- Le bureau des institutrices :

Ajout de petits mobiliers pour les besoins administratifs et de gestion journalière, accessible à l'équipe et à la Directrice.

- La cour extérieure :



Les jeux extérieurs sont toujours prêtés par l'école maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans. Les bacs à sable sont accessibles à tous les enfants. Des trottinettes, des vélos sont à disposition. Achat de nouveaux seaux et pelles ainsi que des jeux de plein air (ballons, balles, raquette, panier de basket...).

La cabane métallique, montée par la municipalité de ST GERVAIS, nous est d'une grande utilité pour le stockage de différents matériels et jeux extérieurs.



- Le hall d'entrée:

Ce grand espace nous est dédié pour le rangement de notre matériel pédagogique (jouets, matériel d'activités et de pédagogie, produits entretien...). C'est aussi l'accueil du matin et du soir. On l'aménage suivant le nombre d'enfants .



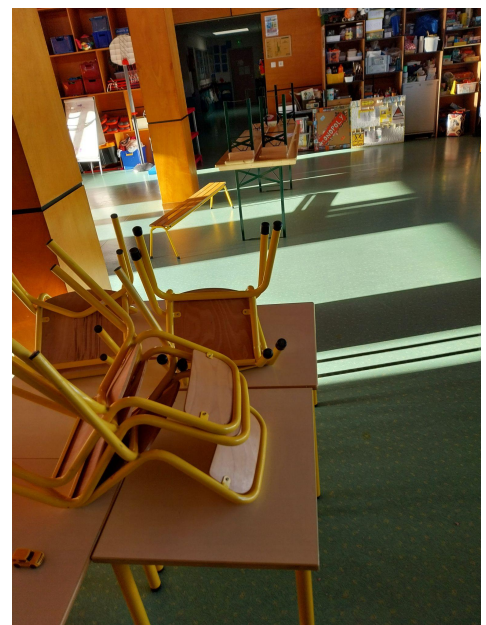
- La Salle des 3-5 ans pour les activités:

Cette pièce est une bibliothèque, réaménagée pour accueillir les moins de 6 ans, réfléchi avec la PMI, qui permet d'accueillir 12 enfants dans de bonnes conditions. Une subvention exceptionnelle de la SDJES a permis l'achat de mobiliers adaptés. Un espace de projection est également installé pour tous. Les enfants de 6 à 11 ans peuvent venir pour lire en petits groupes ou en individuel.



- Les salles des 6-11 ans pour les activités:

Les enfants sont dispersés dans le Hall et dans la salle de motricité durant le temps de scolarité et réaménagés durant notre présence pour accueillir les enfants de plus de 6 ans. Nous avons la possibilité de nous servir de certains matériels de motricité mais seulement en petits groupes avec des enfants de 3 à 5 uniquement. Depuis les dernières vacances de Printemps, la cloison amovible entre ses 2 salles est ouverte. Cela permet une fluidité des espaces et une chaleur moins intense.



- La cantine élémentaire :

Trois petites tables nous sont mises à disposition pour le repas des enfants de maternelle avec des chaises adaptées. Le reste de grandes tables est prévu pour les 6-11 ans et les animateurs pour la moitié environ. Le personnel de la cantine dispose les plats sur un chariot et les enfants viennent avec leur assiette. Ils peuvent avoir juste quelques morceaux s'ils veulent goûter seulement et/ou des parts normales 1 à 2 fois. Nous aidons à la découpe des aliments si besoin. Des coussins sont à disposition pour réhausser le corps des enfants de 6 à 7 ans. En effet, les chaises sont hautes pour certains d'entre eux.



- Les toilettes :

Nous avons accès aux toilettes près du hall d'entrée pour les plus jeunes et près de la cantine pour les plus âgés. Les toilettes à côté du dortoir sont accessibles uniquement aux plus petits. Nous déposons nos distributeurs de savons liquides ainsi que des serviettes de toilette pour s'essuyer les mains. Le papier toilette est fourni par la Mairie de St Gervais.



- La salle de sieste :

Cette pièce est dédiée à la sieste des enfants de 3 à 5 ans. Une photo de la pièce nous permettra de tout remettre en place après notre passage. Les + grands enfants qui souhaitent se reposer au calme peuvent également profiter de cet espace.

- Le dojo :

Le matériel sportif de l'école élémentaire est prêté afin de proposer divers jeux et parcours de motricité.



- Un espace administratif et une salle pour les animateurs:

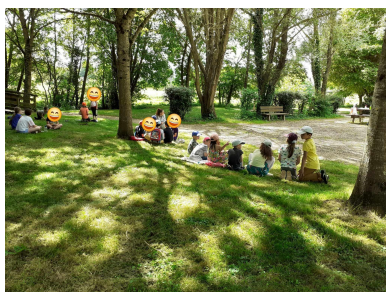
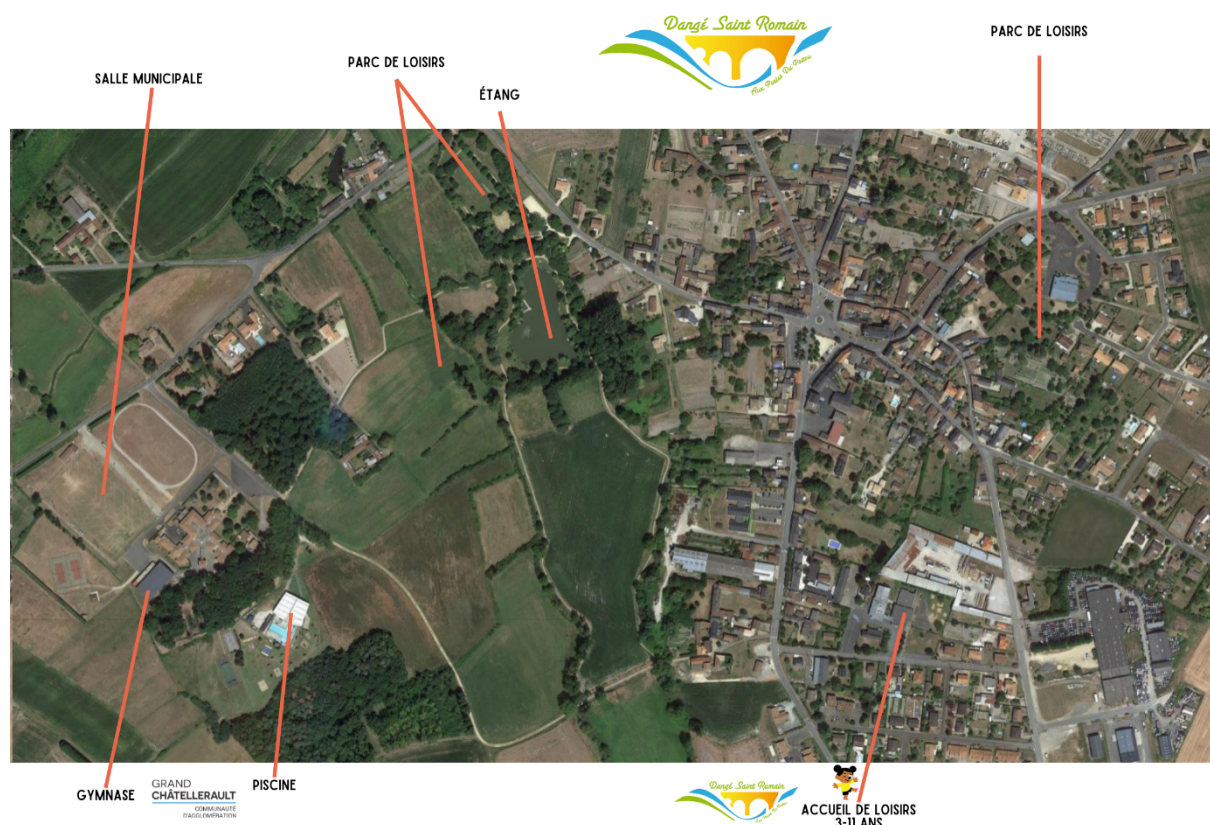
Le bureau des enseignants est réservé pour l'ordinateur, la gestion quotidienne et pour les temps de "remise à niveau" des règles de vie en cas de dispersion de certains enfants.

Une partie du réfectoire des maternelles offre aux animateurs un espace de repos lors de leurs pauses, de rangement de matériel divers pour les grandes activités de la saison comme la "soirée famille", les veillées, la nuitée....

L'accueil de loisirs est ouvert du 6 juillet au 14 août et fermé du 15 au 31 août afin de permettre à la municipalité de procéder au grand nettoyage de l'école maternelle.

L'accueil des enfants est déplacé dans la structure PÉRISCOLAIRE durant la première semaine de juillet (du 6 au 10) en raison du nettoyage des classes de la maternelle.

Le territoire de la commune nous permet également d'offrir un large choix de sorties pour pratiquer des activités ludiques et pédagogiques avec le centre aquatique à proximité, le plan d'eau de Battreau avec son grand parc et ses jeux pour enfants, ainsi qu'une médiathèque en plein centre-ville.



C. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Afin de respecter la capacité d'accueil et la réglementation, l'équipe pédagogique sera composée d'un directeur et de 6 à 7 animateurs par semaine, d'un animateur référent Handicap afin de permettre d'accueillir 3 enfants. En effet, 2 nouveaux enfants viennent profiter de notre structure de 1 à 5 jours par semaine sur les 6 semaines.

Cette année, nous proposons un séjour de 5 jours et 4 nuits au Camping "Le Cottage Boisé" à Longeville sur Mer du 27 au 31 Juillet 2026. L'équipe est composée d'un Directeur en apprentissage BPJEPS et de 2 animatrices (1 qualifiée + 1 stagiaire Bafa) avec permis de conduire.

L'accueil de loisirs

DIRECTRICE :

- **Isabelle KRZYKAWIAK** depuis le 13 mai 2024 - BPJEPS LTP - PSC1

APPRENTI :

- Anatole BOISDRON depuis le 1er Septembre 2025 - BPJEPS ASEC

ANIMATEURS VACATAIRES:

- Florbella SAVATIER - BAFA
- Julie AVRIL - BAFA
- Charline MARTINEAU - Stagiaire BAFA
- Lindsay BLOUDEAU - BAFA
- Sébastien AUBRUN - Stagiaire BAFA
- Gabin COSSET-LACROIX - BAFA (mineure)
- Julie LE DREAU - BAFA
- Léna AUBERT - Stagiaire BAFA
- Mélina CAVILLIER - Stagiaire CAP Petite Enfance
- Léa MAGNAN - Non qualifiée et travaille en périscolaire
- Mélodie CHAVANEL-ALBIRA - Non qualifiée

Ils ne sont pas tous présents toutes les semaines.

Le rôle du directeur:

Il est garant des orientations définies dans le Projet Éducatif et Pédagogique.

Il est responsable au regard de la loi et veillera donc à la bonne application des règles de sécurité, d'hygiène et de moralité.

Il représente l'institution auprès des autorités et de la population extérieure.

Il anime l'équipe d'animation et en assure la formation.

Il coordonne l'équipe d'animation et veille au respect du projet.

Il veille au suivi du projet pédagogique.

Il a un rôle formateur auprès de son équipe d'animation et assure le suivi des animateurs stagiaires.

Le rôle de l'équipe d'animation:

Elle assure la sécurité physique et morale des mineurs

Elle participe à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et dans le respect du cadre réglementaire.

Les animateurs veilleront à établir une relation de qualité avec le public.

Ils participent à l'accueil, la communication et au bon déroulement du fonctionnement de la structure.

Ils proposent et animent des activités et des projets de qualité en lien avec les orientations pédagogiques de la structure et encadrent les enfants.

L'ASSISTANT SANITAIRE :

Il s'agit de la directrice de structures car elle est titulaire du PSC1 et du SST. L'équipe pédagogique entière veille au bien-être physique et psychologique du public par des actions de prévention dans tous les domaines de la vie collective (rythme de vie, repas, préparation des activités ...). C'est le directeur en fonction qui réalise les soins élémentaires, administre les traitements prescrits par le médecin local ou traitant. L'équipe complète doit faire preuve d'une responsabilité maximale et est soumise au respect du secret professionnel.

LES INTERVENANTS :

Ils doivent adhérer au projet pédagogique et travaillent en parfaite harmonie avec les orientations pédagogiques de ce dernier. Ils assurent la sécurité physique et morale des jeunes, particulièrement au cours de leurs activités.

CANTINE / MÉNAGE

L'entreprise Emploi Pluri Services de Dangé St Romain met à disposition deux agents : un aide cantinier de 10h à 15h et une aide ménagère de 18h à 20h les lundis, mercredis et vendredis de la première semaine. Une employée ayant déjà travaillé dans l'école a été recrutée pour les semaines de juillet avec les mêmes horaires. Cela permet d'être rassuré sur le déroulement de la saison et de rendre un réfectoire et des locaux propres sans avoir à repasser derrière.

d. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS/ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Inciter l'Enfant à être autonome et acteur de sa journée	Responsabiliser selon l'âge et laisser le choix.	- Participation à la préparation, au rangement et au nettoyage durant les temps d'activités, de jeux, et de repas. - Lavage des mains. - Mise en place de plusieurs pôles d'activités au choix.	Participation au rangement. Implication et prise d'initiative. Écoute et prise de parole. Richesse des activités. Taux de participation aux temps de paroles et aux activités. Respect des règles.
	Être force de proposition.	- Prévoir des temps de parole. - Prise en compte des envies, des idées et avis (aménagement, activités...).	
	Apprentissage	Laisser faire (habillage, repas) apprentissage de la persévérance lors d'une difficulté.	
Vivre ensemble	Ouverture à l'autre	- Gratuité des sorties afin de ne léser aucune famille. - Animateur supplémentaire en cas d'enfant en situation de handicap. - Adaptation des jeux et des activités.	Cohésion de groupe avec esprit solidaire communautaire. Taux de participations aux activités
	Éco- Citoyenneté	- Matériaux de récupération - Tri des déchets - Choix des portions alimentaires - Limiter la consommation d'eau et de lumière.	Participation et respect du tri sélectif. Quantités des restes. Respect des « consignes écocitoyenne ».
	Développer l'esprit de partage	- Jeux de collaboration. - Élaboration des règles de vie avec les enfants. - Adaptation des techniques d'animation favorisant l'échange et l'entraide. - Orienter les enfants à trouver un accord commun lors de disputes. - Repas partagés (E-A, A-A, E-E tranches d'âge mélangées).	Quantité et qualité des jeux Esprit d'équipe. Respects des règles de vie Qualité et quantités des échanges.
Mettre l'Enfant au cœur du projet.	Stimuler la curiosité, l'esprit créatif et l'imaginaire.	- Inventer des jeux avec eux. - Droit d'être seul et de créer son monde imaginaire avec ses règles.	Qualités, Quantités et richesse des créations (artistique, manuelles, ...)
	Apporter des repères selon l'âge en instaurant et adaptant des temps	- Temps de sieste en fonction de l'âge et des besoins. - Mise en place des Plans mercredi. - Adaptation des temps au fil de la journée (Calme/dynamique, groupe/individuel, passif/actif, repas, hygiène...) - Création de groupes avec des salles dédiées - Aménagement de différents espaces (mobilier, décoration et thématiques, lecture, déguisement, activité...);	Retour des familles et des enfants. État de fatigue des enfants.

e. LE HANDICAP

Nous accueillons régulièrement 2 enfants autistes dont un tous les mercredis et durant plusieurs jours des vacances scolaires. Nous allons accueillir également un enfant avec une poche à l'estomac. Nous avons rencontré les parents avec Elvis du PARI 86. Ils nous ont donné des renseignements et des attitudes à avoir. Nous avons un enfant de 3 ans qui demande une surveillance constante tous les mercredis et tout cet été. Une fiche Navette par enfant a été préparée par Elvis du PARI 86 afin d'avoir un support visuel. Un animateur référent (directrice ou autre) suit, surveille, incite chaque enfant dans leur vie quotidienne et est aidé par l'équipe en cas de présence des 2 ou 3 enfants présents le même jour.

Des jouets (ballons...) sont mis à leur seule disposition, suivant leurs besoins, leurs demandes. Ils sont aussi inciter à jouer, à s'entourer des autres enfants. Un échange avec tous est prévu régulièrement.

f. LES RÈGLES DE VIE

Les règles de vie sont organisées avec les enfants en début de période. Les enfants et l'équipe pédagogique construisent ensemble ces règles afin de permettre à chacun de connaître le cadre. Qu'est ce qui est possible, qu'est ce qui est interdit... Des supports ont été fabriqués par les animateurs durant leurs journées de préparation en mai et juin dernier.

Les enfants et les familles ont signé un règlement intérieur lors de l'inscription.

g. LE TRANSPORT

Un transport en bus est prévu pour les enfants des communes environnantes (Leigné-sur-Usseau, Mondion, Saint-Christophe, Sérigny) seulement lors des vacances scolaires pour le moment pour des raisons de logistique et d'organisation. Les animateurs et la directrice seront amenés à effectuer les transports des enfants le matin et l'après-midi en minibus en cas de demande.

Les horaires sont disponibles en annexe du Règlement Intérieur.

Pas de demande à ce jour.

h. LA COMMUNICATION

La communication est importante pour nos équipes et les outils sont multiples :

- Page internet sur site internet de la Mairie :
<https://www.dangesaintromain.fr/alshsaintgervais/>
- Inscription sur Google Forms
- Application Citykomi – Commune de Dangé-Saint-Romain
- Brochures et affiches dans les écoles
- Listing email parents – liens inscriptions / brochures
- Panneau de communications sur le portail toute la journée

i. LES PARTENAIRES

- Le Service Enfance Jeunesse de Dangé-Saint-Romain
- La SDJES
- La CAF
- La MSA
- La PMI
- Le Département
- Le Comité de Pilotage du Service avec les 17 communes de l'ex territoire des Portes du Poitou
- La Mairie de Saint Gervais les trois Clochers

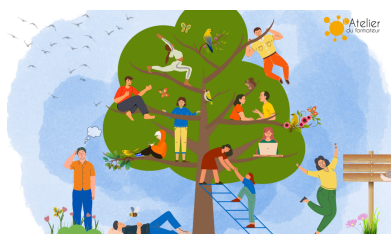
4. ÉVALUATION ET FORMATION

Nous ne sommes pas en milieu scolaire, l'évaluation n'est pas faite pour noter mais elle est là pour permettre de faire évoluer les animateurs dans leurs parcours, pour aider à évaluer et à comprendre les erreurs de chacun. C'est une évaluation formative qu'il faut prendre comme un outil de dialogue, d'écoute et de motivation.

Une réunion est organisée le 22 juillet et une à la fin de l'accueil avant le 14 août 2025.

Une demi-journée supplémentaire a été programmée pour informer des réglementations et pouvoir répondre aux questions des stagiaires BAFA. Il est important de les suivre durant leur présence afin qu'ils prennent de bonnes habitudes et d'avoir la bonne attitude suivant les objectifs pédagogiques.

Un entretien individuel est aussi prévu en demie parcours de stage.



NOM :

Prénom :

Grille d'évaluation des animateurs stagiaires

CRITERES D'EVALUATION	A	CA	NA	Remarques
<u>VIE QUOTIDIENNE</u> ➤ Distribue le goûter aux enfants ➤ Aide les enfants à ouvrir leur goûter et vérifie s'ils mangent et boivent correctement ➤ Aide l'enfant à se repérer dans la journée ➤ Aide l'enfant à manger lors de pique – nique : repas avant dessert, sandwich et non pas goûter.... ➤ Fait attention à ce que l'enfant ait toutes ses affaires : - Avant de sortir - Pendant la sortie (casquette s'il fait chaud, crème, boissons, K-Way...) - Après la sortie (Après une sortie piscine par exemple l'enfant a-t-il récupéré toutes ses affaires) ➤ Emmène les enfants aux toilettes ➤ Informe les parents à temps sur les activités à venir (pique – nique, piscine...) ➤ Surveille les enfants en temps libre				
<u>ANIMATION TOUT AU LONG DU CENTRE</u> ➤ Amuse les enfants en tenant compte de leurs demandes ➤ Fait beaucoup de jeu en extérieur ➤ Propose des activités manuelles ➤ Sait où trouver le matériel et le remet à sa place après utilisation ➤ Tient compte des besoins biologiques de l'enfant (ex : temps calme après les repas...) ➤ Sait trouver ou adapter une activité à l'âge des enfants ➤ Sait expliquer clairement un jeu ou une activité (explication courte avec des mots simples...)				
<u>ORGANISATION ET MISE EN PLACE D'UN GRAND JEU</u> ➤ A su préparer le jeu à temps : - Matériel : s'y ait pris à temps au cas où matériel à acheter ou à commander - Distribution des rôles afin que chacun prépare ses déguisements ➤ Préparation en réunion : - prends facilement la parole - explique clairement aux autres animateurs - demande des conseils - tient compte des remarques éventuelles ➤ A su préparer des équipes équilibrées ➤ A su créer une trame				

SOIRÉE FAMILLE

Jeudi 23 Juillet 2026



Venez passer une
soirée **conviviale**
avec **jeux**,
grignotages et
bonne humeur !





“Veillée Animée”
Semaine 1 du 6 au 10 Juillet

“Chouette Land”
 PISCINES
 “ARCHERY TAG”
 “FLIP” à PARTHENAY



“Veillée Animée”
Semaine 2 du 13 au 17 Juillet

“LULU PARC”
 PISCINES
 Caravane des Sports
 “FLIP” à PARTHENAY



“Veillée Animée”
Semaine 3 du 20 au 24 Juillet

CINÉMAS
 PISCINES
 Caravane des Sports
 SOIRÉE FAMILLES
 ICI L'été



“Veillée Animée”
Semaine 4 du 27 au 31 Juillet

Parc du Gros
Caillou à Ingrandes

AVEN'THURÉ

PISCINES

Tournoi de Foot



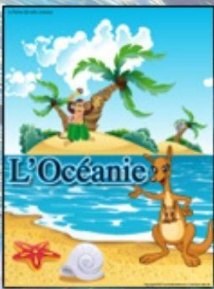
“Veillée Animée” + “Nuitée”
Semaine 5 du 3 au 7 Août

**DANSES
LATINES**

**CHÂTEAU
MONTHOIRON**

PISCINES





L'Océanie

“Veillée Animée” + “Nuitée”
Semaine 6 du 10 du 14 Août

EHPAD

**AQUARIUM DE
TOURAINE**

ICI L'été

PISCINES

TARIFS

	QF	Communes conventionnées	Communes non conventionnées
JOURNÉE	1	7.50 €	11.25 €
	2	11.50 €	17.25 €
	3	13.00 €	19.50 €
	4	14.50 €	21.75 €
	5	16.00 €	24.00 €
	6	17.00 €	25.50 €
FORFAIT 4 JOURS sur la même semaine	1	28.00 €	42.00 €
	2	42.00 €	63.00 €
	3	48.00 €	72.00 €
	4	53.00 €	79.50 €
	5	60.00 €	90.00 €
	6	64.00 €	96.00 €
FORFAIT 5 JOURS sur la même semaine	1	30.00 €	45.00 €
	2	46.00 €	69.00 €
	3	52.00 €	78.00 €
	4	58.00 €	87.00 €
	5	64.00 €	96.00 €
	6	68.00 €	102.00 €

QF 1 : 0-700
QF 2 : 701-900
QF 3 : 901-1100
QF 4 : 1101-1300
QF 5 : 1301-1500
QF 6 : 1501 et +

TRANSPORT :

1.50 € par trajet
 3.00 € aller-retour
 10.80 € Forfait 4 jours - 8 trajets
 12.00 € Forfait 5 jours - 10 trajets



COMMUNE	LIEU DE RAMASSAGE	HEURE ALLER	HEURE RETOUR
MONDION	Place de la Mairie	9h05	18h05
LEIGNÉ SUR USSEAU	École Maternelle	9h10	18h10
SÉRIGNY	Place de la Mairie	8h40	17h40
SAINT CHRISTOPHE	Parking de la Mairie	8h45	17h45



ALSH Saint-Gervais
 9 rue Aramis Legrand 86230
 SAINT GERVAIS LES TROIS CLOCHERS
 06.88.71.41.97 - stgervaisalsh@gmail.com

Du 6 juillet
au 14 août

<https://forms.gle/opufDnXMyuEV1Dof8>



Du 17 au
28 août

ALSH Ingrandes
 Accueil St Gervais
 Transport gratuit
 Matin et Soir

<https://forms.gle/ECqxSD9JvuxGz1pDA>



31 août